

DOCUMENTATION
ANALYSE 2/107

RECONNAISSANCE DE LA RIVIERE DE L'EST

les 19, 20 & 21 Octobre 1966

par M. ALDEGHERI et A. CHOURET

Photocopie
de l'original dans
le dossier
de l'annuaire
de l'Etat
de l'Union
Française
de la Réunion
(voir
annuaire
de l'Etat
de la Réunion
1966)

Cette reconnaissance a été effectuée par MM ALDEGHERI et CHOURET, accompagnés de 6 porteurs Réunionnais. Elle avait pour but d'explorer la Rivière de l'Est entre la cote 650 (point N) et la cote 558 d'une part, la cote 650 et la cote 886 d'autre part.

SENTIERS D'ACCES à la cote 650 :

A partir du rempart Rive Gauche, le sentier descendant à 650 débute à la cote 1250 environ. La descente est très raide et le sentier très sommaire, avec quelques passages assez dangereux. Vers la cote 800, un gîte en feuilles a été établi. La descente de la rivière (point N) se fait d'abord dans le lit d'une ravine, puis en empruntant des échelles en bois très raides et n'inspirant qu'une confiance très relative.

Il est possible que ce sentier soit très endommagé après une saison des pluies. Depuis le gîte, il y aurait probablement un tracé relativement plus facile à reconnaître S₂, S₂, S₃, M (voir plan).

L'amélioration de ce sentier ou son abandon ne pourra être décidé qu'après examen des possibilités d'aménagement de la rive gauche entre la cote 558 et 650.

RECONNAISSANCE entre 650 et 558 :

La carte jointe indique le trajet emprunté pour descendre la rivière depuis la cote 650 jusqu'à la cote 558.

La rivière a été traversée cinq fois dans des conditions souvent très difficiles malgré le faible débit.

Mais les deux premières traversées se sont avérées par la suite inutiles et le retour s'est effectué en longeant la rive gauche à partir du point 3 T. En 6 T, il n'a pas été possible de traverser (profondeur trop grande). Nous étions à 600 m environ de la cote 558.

Il semble qu'il soit possible d'aménager à peu de frais les remparts plongeant dans la rivière (en rive gauche portions 1 T - 2 T, 3 T - 4 T, 5 T - 6 T).

Avec un sentier correctement aménagé il sera possible d'aller de la cote 650 à la cote 558 en 3/4 d'heure environ.

ORSTOM
HYDROLOGIE
DOCUMENTATION

.../...
ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 33455
Cote : B

RECONNAISSANCE entre 650 et 866 :

Elle a été effectuée à partir du point N. De N à H, nous avons traversé la rivière quatre fois : la première en N_0 , assez facile avec le débit existant, puis entre M_2 et H, ensuite en amont de M_0 et finalement en L, légèrement en aval de la cascade de la ravine des Mares.

A partir de L et jusqu'au point H le parcours s'est effectué sur la rive gauche, sur d'énormes éboulis de blocs de basalte.

La progression sur la rive gauche est alors impossible. On se trouve devant un rempart vertical. Ce rempart pourrait probablement être contourné en aménageant une passerelle avec des pitons (longueur 30 m environ). Le point H se situe à 2 km environ à l'aval de la cote 866.

La rivière présente à cet endroit une chute d'une cinquantaine de mètres de haut. En rive droite des résurgences apparaissent dans le rempart au niveau des premières chutes et sont dues aux infiltrations dans les blocs de basalte.

En amont, en rive droite (point G_1), la rivière bute contre le rempart et l'endroit paraît favorable à l'implantation d'une prise d'eau.

Les ravines des Mares pourraient être captées sous un bassin et leur débit injecté sur le parcours de la galerie (comme cela est envisagé sur le Bras Patience à Takanaka).

MESURES DE DEBIT :

Une série de mesures a été effectuée par MM ALDEGHERI et CHOURET, les 20 et 21 Octobre 1966. M. CHOURET a fait deux nouvelles séries de mesures les 26 et 27 Octobre, 3 et 4 Novembre.

Les résultats de ces mesures sont donnés dans le tableau ci-dessous. Au pont de la RN 2, nos mesures sont comparées à celles effectuées par les Ponts et Chaussées les 7 et 26 Octobre et 2 Novembre.

Stations	Date	Débits (m ³ /s)	Observations
Pont R.N. 2	7.10	6,5	Moulinet (T.P.)
	21.10	6,4	Chimique
(*) H = 0,13 m	26.10	6,1	Moulinet (T.P.)
H = 0,13 m	27.10	5,6	Chimique
H = 0,14 m	2.11	5,85	Moulinet (T.P.)
H = 0,14 m	4.11	5,75	Chimique

Amont "558" (Point 6 T)	20.10	7,0	Chimique

"558"	26.10	6,5	Chimique
	3.11	5,6	Chimique

"650"	20.10	6,1	Chimique
	27.10	6,5	Chimique
	4.11	5,7	Chimique

Aval Ravine des Mares	21.10	8,0	Chimique
	27.10	6,6	Chimique
	4.11	6,4	Chimique

Amont Ravine des Mares	21.10	6,0	Chimique
	27.10	4,9	Chimique
	4.11	4,7	Chimique

↳







